



J'ai eu une facture de gaz énorme suite à une mauvaise isolation

Par **christa21**, le **24/04/2010** à **11:19**

Bonjour, je vis avec mon fils dans 1 appartement mal isolé, je suis mensualisée pour payer mon électricité et gaz à hauteur de 140euros /mois. Net je viens de recevoir ma facture annuelle de gaz où l'on me demande de rajouter encore 1000euros. J'ai 1 100m² et d'après ma famille et même gaz de France eux-mêmes, c'est énorme cette facture. J'ai fait venir 1 technicien gaz de France car on pensait qu'il y avait micro fuite sur mon installation. Il se trouve que tout l'hiver l'appartement en dessous de moi était pas chauffé, car inoccupé. J'ai demandé à mon propriétaire de le mettre au moins en hors gel, mais rien n'y a fait. Le toit n'est pas isolé non plus. Le technicien qui s'occupe de ma chaudière a constaté, que mes tuyaux de gaz qui remonte à mon appartement (étant donné que ma chaudière se trouve dans la cave), chauffe en hors gel l'appartement du dessous et de cela je perds déjà 20% de ma consommation. J'ai juste 1 thermostat d'ambiance ds ma salle à manger qui gère tous mes radiateurs de l'appartement, et de ce fait je ne peux pas contrôler la chaleur ds les autres pièces. Suis-je en droit de réclamer une participation à mon propriétaire en ce qui concerne cette énorme facture? Étant donné que c'est lui le responsable. Merci de me répondre.

Salutations